

# Loutre d'Europe

## *Lutra lutra*



Loutre (PNA Loutre d'Europe R. Kuhn)



Loutre (PNA Loutre d'Europe R. Kuhn)

### Mammifères, Carnivores, Mustélinés

Directive « Habitats » - Annexes II et IV

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : Défavorable inadéquat

Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Quasi-menacée

Liste rouge nationale - Préoccupation mineure

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007

Bénéficie d'un Plan National d'Actions 2010-2015  
qui sera suivi d'un plan de conservation

## DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

La Loutre d'Europe est très bien adaptée au milieu aquatique grâce entre autre à son corps fuselé, ses pattes palmées et son pelage épais imperméable. Sa taille varie entre 1 m et 1.25 m pour un poids allant de 5 à 11 kg. Les mâles sont généralement plus corpulents mais morphologiquement les deux sexes sont très semblables. Seule la forme du front plus proéminent chez le mâle permet de les différencier. Le pelage de l'adulte est marron foncé, plus clair sur la face ventrale, surtout au niveau du cou. Le pelage des juvéniles est gris à la naissance et prend la même couleur que celui de l'adulte lorsqu'ils commencent à sortir de la catiche. Adultes à 6 mois, leur pelage se distingue encore par des poils plus longs et hirsutes.

## RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



Au niveau de l'Europe, son déclin a commencé depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle engendrant sa disparition dans une grande partie de l'Europe centrale. Dans certains pays, la Loutre a colonisé la quasi-totalité du territoire (Iles Britanniques, le Portugal et l'Albanie). En revanche, elle est en voie de disparition aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et dans le Nord et l'Est de l'Espagne. Enfin elle ne subsiste qu'à l'état de petites populations très vulnérables en Belgique et au Luxembourg.

Au niveau de la France, elle était encore présente partout au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Dès les années 30, elle devient rare dans le Nord, dans l'Est et le Sud-est jusqu'à disparaître de 60 départements français à partir de 1950. La répartition nationale est très hétérogène. En effet, la Loutre occupe principalement deux grandes zones, la façade atlantique et le Massif central auxquelles s'ajoutent quelques aires distinctes.

## CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Son régime alimentaire est essentiellement ichtyophage mais aussi opportuniste : amphibiens, mollusques et surtout écrevisses américaines. Individualiste et solitaire, son territoire est très étendu : ~ 20 kms de cours d'eau pour une Loutre. Elle le marque en déposant ses épreintes (crottes) sur des sites visibles (ponts, rochers, haut de berge) pour repousser les autres individus et parfois attirer le partenaire sexuel (les sécrétions de la femelle renseignent le mâle sur ses prédispositions à l'accouplement). Sa période d'activité de nature diurne, elle a adopté un comportement nocturne face au dérangement humain. En France, elle est de plus en plus observable la journée. Sa reproduction peut avoir lieu toute l'année. Lors de cette phase, l'unité sociale est la famille : mère et jeunes de l'année. Pendant le rut, les individus ont une activité plus importante et se déplacent beaucoup mais suite à l'accouplement, la femelle restreint son domaine vital et diminue son rythme d'activité. Après une gestation de 2 mois, elle donne naissance à 1 ou 2 loutrons qui seront sevrés à 4 mois et autonomes à 8 mois. La maturité sexuelle est atteinte dès 2 ans pour les mâles et 3 ans pour les femelles. L'espérance de vie d'une Loutre étant courte (5 ans), le nombre de loutrons viables au cours de la vie d'une femelle est assez faible.

## ÉCOLOGIE

La Loutre fréquente en général des eaux douces (cours d'eau, lacs, étangs, marais, mares) mais peut être trouvée aux niveaux des côtes marines et des îles. Ubiquiste et opportuniste dans le choix des habitats et des sites d'alimentation, elle est présente des montagnes jusqu'au littoral. Selon les niveaux d'eau, l'utilisation des habitats change. Lors des périodes humides, ce sont les réseaux hydrauliques secondaires et tertiaires qui seront exploités. En revanche en période de basses eaux, les loutres auront tendance à utiliser exclusivement les réseaux primaires. Pour le choix de ses aires de repos et gîtes de reproduction, la Loutre est plus exigeante. Les gîtes de reproduction, appelés catices, se situent à proximité de l'eau avec un double accès sur la terre ferme et sous l'eau. Ces zones doivent être considérées comme des refuges de haute valeur écologique car elles représentent des zones de quiétude optimale. Les gîtes de repos (généralement diurnes) sont utilisés pour un sommeil prolongé à l'abri du dérangement et correspondent à des terriers creusés ou des anfractuosités naturelles dans la berge, sous les arbres... Enfin lorsque le sommeil est de courte durée, elle utilisera des gîtes dits de sieste nocturne qui sont à ciel ouvert. Il s'agit alors d'un amas de branches et de touffes d'herbes.

# La Loutre d'Europe sur le site

## IMPORTANTANCE DU SITE

Au regard des connaissances, le site semble important pour l'espèce même si elle utilise surtout les cours d'eau et d'une façon moindre les zones humides barthaises.

## RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



Elle a été retrouvée régulièrement sur le site Natura 2000 : ensemble du fleuve Adour mais aussi 14 ruisseaux barthais. Sa reproduction sur le territoire a pu être confirmée par l'observation simultanée de traces d'une loutre adulte et de son loutrou à St-Vincent-de-Paul (CPIE, 2011). Certaines données de présence sont liées à l'observation d'individus retrouvés morts suite à une collision routière autour de l'agglomération du Grand Dax et dans le Pays d'Orthe.

## HABITATS POTENTIELS

D'une manière générale, la Loutre est plutôt opportuniste dans le choix de ses habitats et de ses sites d'alimentation. Deux types de milieux complémentaires et interdépendants sont toutefois nécessaires à sa survie, soit d'une part, des milieux aquatiques et palustres variés et riches en proies disponibles toute l'année et d'autre part, des habitats rivulaires favorables au gîte et à l'élevage de la portée. Les grands cours d'eau affluents de l'Adour et traversant le site constituent l'habitat le plus favorable à la Loutre.

Le système hydraulique des Barthes permet la mise en connexion d'un ensemble d'habitats tels que des **boisements** (bois marécageux d'aulnes, forêts alluviales résiduelles et forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes, chênaies méso-acidiphiles, peupliers...), des **prairies** (pâtures mésophiles, prairies à chiendent et patience, groupement à Bidens tripartite, gazon à petits souchets,...), des **tourbières hautes actives**, des **mégaphorbiaies**, des **étangs**, ... potentiellement favorables à la Loutre.

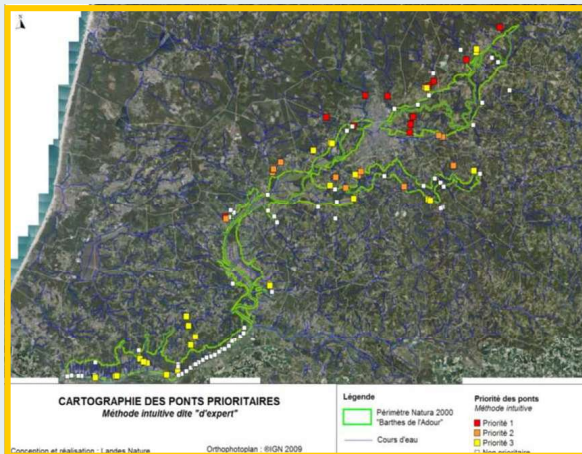
## MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

- **Destruction / dégradation des habitats** assèchements (irrigation ou drainage excessif de boisements et prairies), destruction des plans d'eau, recalibrage/entretien inadapté du réseau hydraulique, destruction du réseau bocager, gestion forestière intensive, morcellement par les infrastructures linéaires, problématique qualité / quantité de l'eau...
- **Disparition / réduction de la connectivité** intra populationnelle par disparition des continums biologiques
- **Destructions directes** mortalité routière, mortalité liée aux engins et techniques de pêche traditionnelles, utilisation de pièges vulnérants pour la lutte contre les « nuisibles », empoisonnement par bioaccumulation dans le cadre de la lutte contre les ragondins, empoisonnement lors des opérations de lutte chimique contre les plantes exogènes ou autres, écrasement par des engins lors d'interventions sur les canaux, les berges, les boisements...
- **Diminution de la disponibilité alimentaire** homogénéisation des habitats avec réduction des zones d'interface à forte productivité, vidange printanière précoce des zones en eau ne favorisant pas la reproduction notamment des poissons et batraciens, impact probable (direct ou indirect) de la lutte chimique contre les espèces invasives ou autres sur les proies potentielles, impact de la colonisation des plans d'eau par des plantes invasives sur la disponibilité alimentaire, problématique qualité / quantité de l'eau, surexploitation du peuplement piscicole par les activités de pêche professionnelle et amateur...
- **Dérangement** « déterritorialisation » induite généralement par une surexploitation du territoire notamment par le développement des activités touristiques de masse.

## PROPOSITIONS DE GESTION

- Suivre l'état des populations sur le site
- Préserver les habitats d'espèces et les corridors de déplacements
- Réduire les risques de collision routière sur le site (voir étude Landes nature/CPIE de 2011)
- Adapter les programmes de lutte contre le Vison d'Amérique afin de limiter les risques de capture accidentelle

**Action F1** = Restauration, entretien et gestion des ouvrages  
**Action F2** = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique  
**Action F12** = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC  
**Action F13** = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC  
**Action F14** = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces  
**Actions F15 et F16** = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte



Cartographie des ponts prioritaires à aménager sur le site (Landes Nature, 2011)